SIMON ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Media
Enderby
Cyril Chassaing
Tel 01 45 26 18 52
cch@enderby.fr

SIMON ASSOCIES conseille MONCEAU FLEURS pour la création d'une joint-venture en Allemagne avec Lagardère Services

Paris, le 5 février 2009. Le cabinet d'avocats SIMON ASSOCIES a conseillé le Groupe MONCEAU FLEURS pour la création d'un partenariat avec LAGARDERE SERVICES. Les deux entités ont créé une société commune « HAPPY DEUTSCHLAND GmbH », une joint-venture détenue à 40% par la société HAPPY INC. et à 60% par HDS RETAIL DEUTSCHLAND GmbH, la filiale allemande de LAGARDERE SERVICES. Aux termes de cet accord, la gestion opérationnelle de la nouvelle structure, dotée d'un investissement de départ de 1,5 millions d'euros, sera assurée par HDS RETAIL DEUTSCHLAND GmbH. La joint-venture aura pour obligation de s'approvisionner quasi exclusivement à 75% en fleurs, plantes et bouquets auprès d'une société du GROUPE MONCEAU FLEURS.

La joint-venture a prévu d'ouvrir sur le territoire allemand plus de 120 magasins en 10 ans, sous l'enseigne HAPPY. Conscients des synergies pouvant résulter de leurs compétences respectives, les deux Groupes vont pouvoir profiter des perspectives offertes par le marché allemand de la vente de plantes et de fleurs qui reste peu structuré malgré sa taille (7 milliards d'euros contre 2,3 milliards d'euros pour le marché français).

Le Groupe MONCEAU FLEURS, leader mondial de la vente de fleurs au détail, développe les enseignes MONCEAU FLEURS, HAPPY et RAPID'FLORE. Il est présent en France, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, Japon, et prochainement en Allemagne.

Chez SIMON ASSOCIES, l'équipe était constituée de François-Luc SIMON, associé, et Tiphaine HUE, avocate.

Autres conseils : LAGARDERE SERVICES était conseillé par JONES DAY (Gaël Saint Olive, associé, et Olivier Cavezian, of counsel).

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, regroupant plus d'une vingtaine d'avocats et juristes à Paris et à Lyon, dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI, de toutes formes, exerçant tous types d'activités dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de sept pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, contentieux, franchise, immobilier, social), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des principaux domaines du droit des affaires.

Simon Associés a développé, au moyen de procédures qualifiées et d'une organisation interne structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, mettant en œuvre des actions et outils prenant en considération l'environnement technique, économique, humain, juridique et opérationnel de l'entreprise, garantissant ainsi un niveau de risque réduit à ses clients.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.

www.simonassocies.com